

• • • DES TAUX STABLES POUR LA PÉRIODE ESTIVALE • • •

En juillet CAFPI a négocié pour ses clients des taux similaires à ceux de juin, à 0,66% sur 10 ans, 0,87% sur 15 ans, 1,02% sur 20 ans et 1,23% sur 25 ans. Cette stabilité à un niveau très bas des taux pratiqués est normale en ce début d'été. « Cette période estivale est habituellement propice à la réalisation des projets immobiliers, elle arrive juste après le déconfinement et permet aux banques de rattraper une partie du retard de production provoqué par la pandémie de COVID-19 », explique Philippe Taboret, Directeur général adjoint de CAFPI.



MOUVEMENTS SUR LES BARÈMES DES BANQUES

Pour août, les taux moyens proposés par les banques sur le marché sont de 0,95% sur 10 ans, 1,25% sur 15 ans, 1,45% sur 20 ans et 1,65% sur 25 ans, contre 1,30% sur 20 ans et 1,80% sur 25 ans sur les barèmes de juillet. On constate un resserrement au niveau des barèmes affichés par les banques sur les taux longues durées, avec une hausse du taux sur 20 ans et une baisse sur 25 ans. « On observe également un creusement de l'écart entre les taux affichés et les taux réellement pratiqués. CAFPI a négocié des taux en moyenne inférieurs de 0,40% sur toutes les durées avec ses banques partenaires. Cela démontre que malgré la hausse des barèmes, les banques traitent en priorité les meilleurs profils qui bénéficient de meilleures négociations », analyse Philippe Taboret.



UNE DEMANDE SOUTENUE MAIS UN TAUX D'ACCORD EN BAISSÉ

Malgré les incertitudes économiques et les risques sur la consommation et l'emploi, la baisse de la demande n'est que de 10% en juillet 2020 par rapport à 2019. En revanche, il y a une forte baisse du taux d'accord de crédits, faisant craindre une chute de la production au second semestre 2020 et risquant d'impacter fortement la reprise du marché tant attendue à la rentrée. « Les raisons de cette baisse sont le respect strict des critères du HCSF par les banques et l'auto-élimination de clients qui, face à la situation économique actuelle, abandonnent leurs projets immobiliers », commente Philippe Taboret.



DES MESURES NÉCESSAIRES

Lors de l'audition d'Emmanuelle Wargon par la Commission des affaires économiques de l'Assemblée nationale, la ministre du Logement a confirmé sa volonté de soutenir les ménages dans leur envie d'accéder à la propriété. « Nous luttons, aux côtés de l'APIC*, depuis le début contre le durcissement de l'accès au crédit immobilier et pour le retour de mesures facilitant l'accession à la propriété, telles que l'APL accession, l'élargissement du PTZ neuf et ancien. Nous avons enfin été entendus et certains députés se sont positionnés en faveur de ces mesures** », note Philippe Taboret.

**Association Professionnelle des Intermédiaires en crédits*

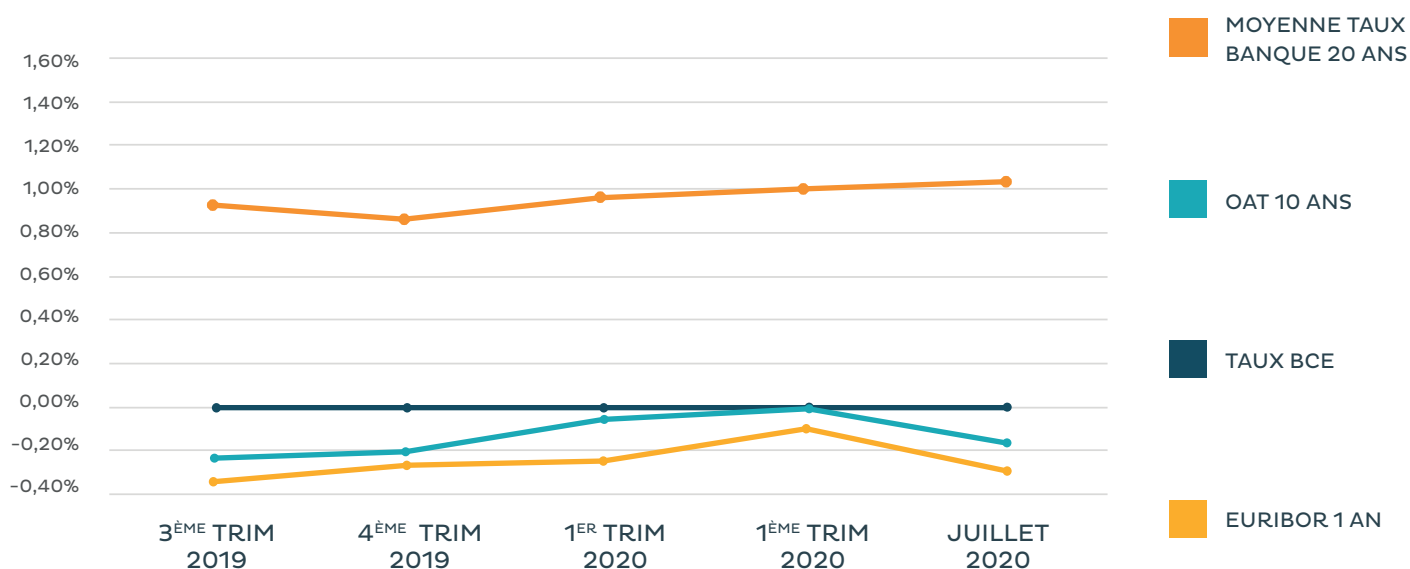
*** Dans son rapport d'information concernant le plan de relance du logement, le député LREM, Moselle, Richard Lioger propose une série de 20 mesures dont 1 en particulier : « S'assurer que le resserrement des conditions d'accès au crédit ne pèse pas sur l'accession à la propriété en demandant au Haut Conseil de stabilité financière d'étudier régulièrement la nécessité d'un assouplissement des conditions d'octroi du crédit. »*

• • • QUEL TAUX A-T-IL FAIT LE MOIS DERNIER ? • • •

TAUX DE RÉFÉRENCE	3 ^{ÈME} TRIM 2019	4 ^{ÈME} TRIM 2019	1 ^{ER} TRIM 2020	2 ^{ÈME} TRIM 2020	JUILLET 2020
OAT 10 ANS	-0,22%	-0,05%	-0,08%	-0,01%	-0,18%
TAUX FIXE 10 ANS	0,50%	0,50%	0,60%	0,60%	0,66%
TAUX FIXE 15 ANS	0,70%	0,70%	0,80%	0,80%	0,87%
TAUX FIXE 20 ANS	0,90%	0,86%	0,97%	1,00%	1,02%
TAUX FIXE 25 ANS	1,10%	1,03%	1,17%	1,20%	1,23%
TAUX BCE	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
EURIBOR 1 AN	-0,32%	-0,28%	-0,27%	-0,12%	-0,29%

* Taux moyen obtenu pour nos clients sur l'ensemble de la production.

• • • ÉVOLUTION DES TAUX • • •



POUVOIR D'ACHAT IMMOBILIER

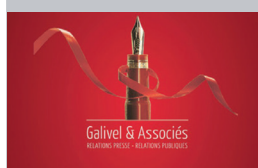
GRANDES AGGLOMÉRATIONS	JUILLET 2019		JUILLET 2020		ÉVOLUTION DU NOMBRE DE M2	
	PRIX AU M ²	SURFACE*	PRIX AU M ²	SURFACE*	NOMBRE M ²	%
BORDEAUX	4 426 €	47,91 M ²	4 272 €	50,80 M ²	2,89 M ²	6,03%
LILLE	2 762 €	76,77 M ²	3 220 €	67,40 M ²	-9,37 M ²	-11,72%
LYON	4 444 €	48,78 M ²	4 922 €	44,09 M ²	-3,63 M ²	-9,16%
MARSEILLE	2 546 €	83,29 M ²	2 862 €	75,83 M ²	-7,46 M ²	-8,96%
MONTPELLIER	2 861 €	74,12 M ²	3 040 €	71,39 M ²	-2,73 M ²	-3,68%
NANTES	3 221 €	65,83 M ²	3 386 €	64,09 M ²	-1,74 M ²	-2,64%
NICE	4 108 €	51,62 M ²	4 055 €	53,52 M ²	1,90 M ²	3,68%
PARIS	9 679 €	21,49 M ²	10 586 €	20,50 M ²	-0,99 M ²	-6,07%
REIMS	1 994 €	106,34 M ²	2 073 €	104,69 M ²	-1,65 M ²	-0,28%
RENNES	2 945 €	72 M ²	3 945 €	65,84 M ²	-6,16 M ²	-8,56%
STRASBOURG	2 886 €	73,48 M ²	2 969 €	73,10 M ²	-0,38 M ²	-0,52%
TOULOUSE	3 023 €	70,15 M ²	3 306 €	65,64 M ²	-4,51 M ²	-6,43%

* Montant emprunté pour 1000€ par mois de remboursement sur 20 ans / prix au m². Source du prix/m² : meilleuragents.com

CAFPI EN BREF :

CAFPI est le leader du marché des courtiers en crédits. Il est totalement indépendant, aucun groupe bancaire ne figurant dans son capital. Avec un effectif de 1.500 personnes, CAFPI est présent, via ses 230 agences en propre, dans toute la France, au Portugal et au Maroc pour accompagner ses clients dans toutes les étapes de leur projet immobilier. En 2019, CAFPI a finalisé 40 000 dossiers, pour près de 9 milliards d'euros de crédits signés. Le métier de courtage en prêts immobiliers est toujours en plein essor puisque 40 % des crédits en France se font via un courtier. Grâce à ses volumes, CAFPI obtient des 130 banques et assureurs partenaires avec lesquelles il travaille en permanence des conditions particulièrement avantageuses dont il fait bénéficier directement ses clients. CAFPI est l'expert de tous les crédits avec ses offres de crédits immobilier, de regroupement de crédits, de crédits à l'international, de crédits professionnels et d'assurances emprunteur en ligne sur www.cafpi.fr et sur les réseaux sociaux.

En 2010, sous l'impulsion de CAFPI, naît l'APIC (l'Association Professionnelle des Intermédiaires en crédits) dans le but de promouvoir le métier de courtier, d'accompagner ses acteurs dans les évolutions réglementaires et législatives et défendre les intérêts de la profession auprès des pouvoirs publics (www.apicfrance.asso.fr).



CONTACT PRESSE - GALIVEL & ASSOCIÉS
Carol Galivel / Gaëtan Heu
Tél : 01 41 05 02 02 - Fax : 01 41 05 02 03
21 - 23 rue Klock - 92110 Clichy
galivel@galivel.com

CAFPI - Philippe Taboret
Directeur Général Adjoint
Tél : 01 69 51 00 00 - Fax : 01 69 51 18 18
28 rte de Corbeil - 91700 Ste Geneviève des Bois
p.taboret@cafpi.fr

CAFPI 
EXPERT EN CRÉDITS

BILAN PAI AOÛT 2020

© CAFPI SA

UN CRÉDIT VOUS ENGAGE ET DOIT ÊTRE REMBOURSÉ. VÉRIFIEZ VOS CAPACITÉS DE REMBOURSEMENT AVANT DE VOUS ENGAGER.

« Aucun versement de quelque nature que ce soit ne peut être exigé d'un particulier, avant l'obtention d'un ou plusieurs prêts d'argent ». « Pour tout prêt immobilier, l'emprunteur dispose d'un délai de réflexion de 10 jours ; l'achat est subordonné à l'obtention du prêt, s'il n'est pas obtenu, le vendeur doit rembourser les sommes versées » CAFPI SA, siège social : 28 route de Corbeil - 91700 Ste Geneviève des Bois - Tél. 01 69 51 00 00 - E-mail : cafpi@cafpi.fr S.A à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 11 395 600 euros SIREN N° 510 302 953 - RCS EVRY - N° DE GESTION 2009 B 00365 - CODE APE 6619 B - ORIAS 09047385 - RC.I.O.B N° 57 437 750 - Courtier en opérations de banque et en assurance - Membre de l'APIC, Association Professionnelle des Intermédiaires en Crédits - Retrouvez l'ensemble de nos partenaires bancaires sur www.cafpi.fr - Document réservé aux professionnels.